

Notre bulletin dessine le cadre de notre organisation, qui nous permet de vivre des moments exceptionnels, bouleversants et uniques. Il présente et analyse notre activité. Il dresse un tableau de nos projets et objectifs sur la période allant de juillet 2024 à décembre 2027.

[Les nombreuses vidéos d'ambiance](#) donnent à voir des artistes qui font vivre avec talent la diversité de la musique et de la danse. Leur attachement à nos rencontres est stimulant.

L'analyse financière de l'exercice écoulé est bonne. De plus, la fréquentation stable du Grand Bal de l'Europe et des autres rencontres annonce un bon résultat financier pour l'année en cours.

Notre équipe organisatrice étant stable, inventive, motivée et solidaire, nous travaillons à l'organisation des prochaines rencontres avec sérénité.

La confiance réciproque que nous nouons avec l'ensemble des participants nous permet d'envisager notre action dans le long terme. Des centaines de remarques et suggestions collectées depuis cet été nous permettent d'ajuster nos actions en matière d'accueil des groupes, de billetterie, d'utilisation des chapiteaux, ainsi que de la gestion matérielle.

Nous conseillons une visite sur notre [site internet](#), lien privilégié pour garder le contact, pour comprendre nos actions.

Un artiste disait aux danseurs en fin de concert-bal « Au plus Grand Bal de l'Europe, tout est respecté, tout est carré, les artistes sont solidaires... Merci pour vos applaudissements chaleureux... A l'année prochaine ici ou ailleurs sur la route. On vous voit partout, mais quand vous êtes ici, à Gennetines, vous êtes exceptionnels. »

Il nous est également agréable de remercier ici tous les acteurs de nos rencontres. Les artistes qui créent des rêves, qui stimulent des émotions, qui proposent des voyages endansés. Les organisateurs, discrètement efficaces qui construisent les chemins de l'aventure. L'ensemble des participants qui par le partage de leur joie, de leurs sourires, de leurs applaudissements nourris, donnent du sens à notre action.

Bernard Coclet avec le Conseil d'Administration

## SOMMAIRE

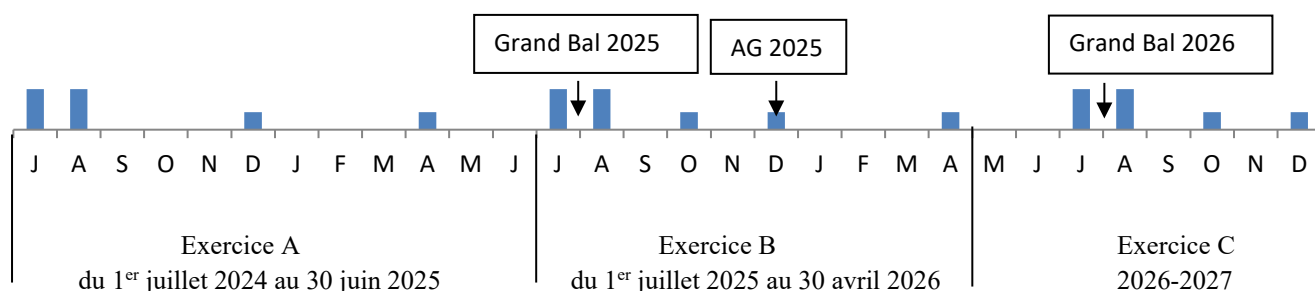
|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| I - Rapport de gestion du C.A. pour l'exercice 2024 - 2025 | p2 |
| II - Comptes annuels de l'exercice 2024 – 2025             | p3 |
| III - Programme d'activités pour l'année 2025 – 2026       | p4 |
| IV - Fonctionnement de l'association                       | p5 |
| V - Assemblée Générale du 29 décembre 2025                 | p6 |
| VI - Assemblée Générale à majorité particulière n°1        | p7 |
| VII - Assemblée Générale à majorité particulière n°2       | p7 |

# **I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2024 - 2025**

**(1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025)**

## **1 - Présentation**

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, globalement, nous faisons la synthèse des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant déjà les pistes des années d'après.



Notre exercice comptable s'étale du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025. Il sera mis au vote des adhérents, ainsi que les comptes annuels du même exercice A, lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2025. Le programme d'activités pour 2025-2026 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

En collaboration avec notre expert-comptable, nous effectuons les démarches pour modifier la période de l'exercice comptable. Cet ajustement technique apportera une meilleure lisibilité de notre comptabilité et évitera une surcharge de travail en juillet-septembre pour la clôture comptable.

L'exercice comptable en cours aura donc 10 mois et couvrira la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 avril 2026. L'exercice suivant couvrira la période du 1<sup>er</sup> mai 2026 au 30 avril 2027.

## **2 - Les rencontres (Exercice A)**

### ***Le 33<sup>ème</sup> Grand bal de l'Europe de Gennetines du 26 juillet au 9 août 2024***

Le festival a été complet la première semaine. L'augmentation globale de la participation sur les quinze jours a été d'environ 3,7%. Du lundi 29 juillet au samedi 3 août, nous étions entre 2900 et 3000 personnes par jour sur le site. Durant cette période, nous avons géré une augmentation d'environ 5% de la participation et atteint nos limites d'accueil dans de bonnes conditions. Par ailleurs, nous notons une forte croissance le premier week-end entre 28 et 30% par rapport à 2023 soit plus de 2700 participants le dimanche 28 juillet. A partir du dimanche 4 août, nous constatons une diminution d'environ 10% chaque jour jusqu'à la fin soit un passage progressif de 2500 personnes le dimanche 28 juillet à 1500 le vendredi 9 août.

460 organisateurs et 320 animateurs ont contribué à la vie des rencontres et nous avons accueilli 5624 participants.

Les 97 groupes présents ont généré 507 animations, (187 concerts-bals, 166 ateliers-danse, 82 ateliers danses-express, 72 rencontres musique, exposés, spectacles). Par rapport à 2023, nous avons augmenté le nombre d'animations d'environ 11%.

La structure du chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions (ordre de grandeur) est de 57% pour la billetterie, 19% pour les repas, 10% pour la buvette, 14% pour les adhésions. Nous avons franchi la barre d'un million d'euros pour notre chiffre d'affaires TTC. Cette légère augmentation par rapport à 2023 est due à l'augmentation du prix des adhésions (passage de 20€ à 25€), à l'augmentation du prix des repas (passage de 10€ à 11€) et à une petite croissance du poste billetterie.

### ***Les 26<sup>èmes</sup> rencontres d'hiver du 27 au 31 décembre 2024 à Gennetines***

Environ 120 personnes ont fréquenté quotidiennement les rencontres. Les inscriptions étaient complètes à partir de début décembre.

## Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

Nous avons assisté à une baisse de la fréquentation régulière. La qualité des échanges nous a encouragé à maintenir ces rendez-vous suivis par un groupe de 10 à 20 personnes.

## Les 3<sup>èmes</sup> rencontres de printemps du 18 au 21 avril 2025

Environ 115 personnes ont fréquenté quotidiennement ces rencontres 2025. Une [vidéo d'ambiance](#) des rencontres 2024 est disponible.

## II - Comptes annuels de l'exercice 2024 - 2025 (du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2025 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

### Compte de résultat synthétique

|                                   | du 01/07/24 au 30/06/25 | du 01/07/23 au 30/06/24 |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Total des produits d'exploitation | 943 553                 | 844 599                 |
| Total des charges d'exploitation  | 840 165                 | 714 432                 |
| Résultat d'exploitation           | 103 387                 | 130 167                 |
| Résultat financier                | 3 105                   | 2 547                   |
| Résultat exceptionnel             | 2 123                   | 558                     |
| Impôts sur les bénéfices          | 22 904                  | 22 301                  |
| Résultat de l'exercice            | 85 712                  | 110 971                 |

### Bilan synthétique

| Actif                            | Net au 30 juin 2025 | Net au 30 juin 2024 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Total actif immobilisé           | 338 381             | 338 381             |
| Total actif circulant            | 997 725             | 1 137 071           |
| Total actif général valeur nette | 1 061 964           | 1 191 056           |
| Passif                           | 64 239              | 53 985              |
| Réserves                         | 420 426             | 309 455             |
| Report à nouveau                 |                     |                     |
| Résultat exercice                | 85 712              | 110 971             |
| Total capitaux propres           | 506 138             | 420 426             |
| Dettes                           | 555 826             | 770 630             |
| Total passif                     | 1 061 964           | 1 191 056           |

Le différend avec les services fiscaux persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de TVA à appliquer sur les entrées. Vous pouvez relire à ce sujet la page 3 de notre bulletin de décembre 2019. C'est parce que nous sommes sûrs de notre bon droit que nous continuons l'action en justice. Dans son délibéré du 18 octobre 2024, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand rejette notre requête. Suivant les conseils et avec l'aide de notre cabinet d'avocats FIDAL, nous faisons appel.

La ligne « Dettes » correspond pour l'essentiel aux recettes du Grand Bal de l'Europe 2025 (Exercice B). Explication : le paiement se fait au moment de l'inscription, nous avons donc perçu des sommes qui concernent l'exercice comptable du 01/07/2025 au 30/06/2026 (Exercice B) ; nous devons donc les comptabiliser en produits constatés d'avance (ce qui équivaut à une dette) sur l'exercice du 01/07/24 au 30/06/2025 (Exercice A).

L'essentiel :

- Ces synthèses soulignent une situation financière saine et relativement stable. La différence importante sur le poste dette est dû à l'abandon des préventes des repas et boissons ;
- Nous n'avons pas d'endettement réel et nous ne recevons pas de subvention ;
- Le résultat positif de l'exercice est affecté en totalité aux réserves ;
- Notre bonne situation financière conjuguée avec une stabilité retrouvée nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

### **III - Programme d'activités pour 2025 - 2026 (Exercice B et C)**

#### ***1 - Le 34<sup>ème</sup> Grand bal de l'Europe de Gennetines du 25 juillet au 8 août 2025***

##### **Fréquentation :**

Globalement, on note une grande stabilité du nombre de participants. Augmentation de 0,5% du nombre d'entrées payantes, et plus 2,7% du nombre d'entrées globales (nous avons augmenté le nombre d'artistes et d'organiseurs).

Nous remarquons cependant, une meilleure répartition de la participation sur les quinze jours. En 2024, nous avons atteint notre jauge et refusé des participants au milieu de la première semaine. Cette année, du mardi 29 juillet au samedi 2 août inclus, nous avons côtoyé les 3000 personnes par jour. Grâce à cette autorégulation, nous avons évité de refuser des entrées. Quel confort pour nous tous !

Avec l'augmentation de notre capacité d'accueil et la modernisation de nos infrastructures, nous savons que nous pouvons accueillir 3000 personnes dans de bonnes conditions de sécurité, de façon confortable pour la musique et la danse. De l'avis général, c'est un seuil à ne pas dépasser. Le respect de cette jauge est un impératif, nous allons soigner tous les leviers qui nous permettront d'améliorer la répartition de la participation sur l'ensemble des rencontres.

##### **Fréquentation journalière :**

- Complet du mardi 29 juillet au samedi 2 août inclus, environ 3000 participants ;
- Une grande participation les dimanche 27, lundi 28 juillet, dimanche 3 et lundi 4 août. Entre 2600 et 2850 participants ;
- Une bonne participation les samedi 26 juillet, mardi 5 et mercredi 6 août. Entre 2150 et 2530 participants ;
- La participation reste plus faible en début ou fin de rencontres.

##### **Quelques chiffres :**

506 organisateurs et 358 artistes ont contribué à la vie des rencontres. Nous avons accueilli 7026 participants. Les 105 groupes présents ont généré 558 propositions artistiques, soit 911 heures d'activités programmées. Si on ajoute les scènes ouvertes, bœufs, et nombreux moments d'échanges, on dépasse largement les 1000 heures. Une personne qui participe activement pendant une journée de 10 heures verra 1% des rencontres !

En 2025 : 221 concerts-bals, contre 187 en 2024 ; 188 ateliers-rencontre-danse contre 166 en 2024 ; soit une augmentation globale de 10% qui fait suite à l'augmentation de 11% en 2024.

Nous constatons une bonne stabilité financière. Le chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions est orienté à la hausse avec une augmentation de 1,85%.

Nous n'avons pas augmenté nos prix en 2024. Il y a corrélation entre le nombre globalement stable des entrées et le chiffre d'affaires.

Nous avons franchi la barre d'un million d'euros pour notre chiffre d'affaires TTC avec les adhésions.

Répartition des recettes : 57% pour la billetterie, 19% pour les repas, 10% pour la buvette, 14% pour les adhésions. Cette répartition est identique à l'année dernière.

#### ***2 - Atelier danse le lundi et atelier-bal le vendredi à Gennetines (29<sup>ème</sup> année)***

Un atelier par mois le lundi de 20h à 22h15 animé par Bernard Coclet en compagnie. Au menu : la bourrée dans tous ses états, danses de couple, initiation aux danses issues des provinces françaises.

Prochaines séances : lundi 8 décembre, lundi 26 janvier.

Un atelier-bal le vendredi de 20h à minuit. Avec atelier, comme le lundi, et bal en scène ouverte.

Prochaines séances : vendredi 28 novembre ; vendredi 19 décembre ; vendredi 16 janvier.

Consultez le site pour être informé d'éventuels changements.

#### ***3 - Les 2<sup>èmes</sup> Rencontres d'automne - Le P'tit Bal d'Automne***

Du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre 2025

Environ 90 personnes ont fréquenté quotidiennement ces rencontres.

#### **4 - Les 27<sup>èmes</sup> Rencontres d'hiver - Le P'tit Bal d'hiver**

Du 27 décembre au 31 décembre 2025.

Ce regroupement en petit comité permet une autre forme d'échange... Vous trouverez sur notre site un [onglet consacré aux P'tits Bals](#) qui présente ces rassemblements dans le détail.

Nous sommes complets pour ces rencontres qui débutent dans quelques jours.

#### **5 - Les 4<sup>èmes</sup> Rencontres de printemps - Le P'tit Bal de printemps**

Du vendredi 3 au lundi 6 avril 2026. Attention changement par rapport aux dates publiées sur notre lettre d'information de septembre.

Programme détaillé et inscriptions à partir de janvier 2025.

#### **6 - Les 35<sup>èmes</sup> Rencontres d'été - Le Grand Bal de L'Europe**

Du vendredi 24 juillet au vendredi 7 août 2026.

Programme détaillé en février. Inscription et paiement en ligne à partir de mai 2026.

L'inscription et le prépaiement en ligne sont fondamentaux pour une bonne organisation technique et humaine, avant et pendant les rencontres.

Echéancier :

- En novembre et décembre, nous recevons les propositions de participation des groupes et nous faisons les premières réservations avec nos principaux fournisseurs ;
- En janvier, nous élaborerons le programme ;
- En février-mars, nous publierons un planning et les modalités de participation pour que chacun réserve ses dates (programme interactif) ;
- En mai, ouverture des inscriptions (obligatoires), en ligne et paiement pour les valider.

#### **7 - Les 3<sup>èmes</sup> Rencontres d'automne - Le P'tit Bal d'Automne**

Du jeudi 29 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2026.

Programme détaillé et inscriptions à partir de juin 2026.

### **IV - Fonctionnement de l'association**

#### **1 - Présentation**

Nous sommes structurés autour des adhérents, très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres, chacun (re)trouve sa place dans l'une des équipes, assez stables, où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité.

Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet-Lacour qui est salariée de l'Association. De plus, plusieurs personnes sont salariées quelques jours ou quelques semaines, pour organiser les rencontres avec nos équipes de bénévoles. Pour pérenniser nos actions, nous venons de recruter en CDI Lydie Guillemain qui assistera Julie pour l'ensemble de ses actions. Lydie travaillait depuis deux ans pendant le Grand Bal de l'Europe, à la coordination de la cuisine. Elle habite dans l'Allier. Stéphane qui a travaillé avec nous en CDI pendant plusieurs mois, est parti pour de nouvelles aventures. Nous le remercions pour son implication.

Le conseil d'administration, le groupe de gestion et les groupes de pilotage opérationnel sont continuellement en action pour préparer les rencontres.

Une à deux fois chaque mois pendant deux jours, un groupe d'une dizaine de personnes prépare les différentes rencontres et améliore matériellement l'accueil à Gennetines.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le « Grand Bal de l'Europe », où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il nous est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique. Une fois de plus, ensemble, nous pouvons ré-endanser l'avenir.

## **2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction**

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Josiane Allier (Trésorière), Estelle Bacquaert (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (Secrétaire), Anne Fouqueau, Catherine Allais.

Cette année, le tiers sortant est composé de Josiane Allier et Bernard Coclet.

## **3 - Quelques axes de nos actions**

- Cultiver le rêve de musique et de danse ;
- La formation de l'équipe d'organisation. Parallèlement aux formations et informations de chaque équipe, nous poursuivons des formations transversales (secours à personne, sensibilisation aux risques incendie, VSS) ;
- Plan de communication global. L'ensemble des conseils, consignes ou injonctions sera diffusé en amont des rencontres ;
- Maîtriser les contraintes. L'exigence de la sécurité et la volonté d'équité impliquent des contraintes que nous allons surmonter grâce à un effort collectif. C'est un chemin sûr vers les émotions sans limite et la liberté ! ;
- Consolider notre organisation, pour pérenniser notre action à long terme. Nous venons de planter des chênes ! Nous avons enrichi la terre avec le compost des déchets alimentaire de 2024.

## **V – Assemblée Générale du lundi 29 décembre 2025 à 18h15 aux Gauthiers à Gennetines**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de l'exercice précédent (1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025)
- Programme d'activités pour les années 2025 et 2026
- Élection des membres du conseil d'administration.

Il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale ; inscription par courrier électronique ([grandbal@gennetines.org](mailto:grandbal@gennetines.org)) avant le 19 décembre pour ceux qui pourraient se rendre sur place.

Les résolutions suivantes seront mises au vote :

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2024-2025 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2025.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2025 et 2026, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Josiane Allier.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Josiane Allier vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 avril 2028.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Coclet.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Bernard Coclet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 avril 2028.

## **VI - Assemblée Générale à majorité particulière n°1 du lundi 29 décembre 2025 à 19h15**

L'ordre du jour unique, sera l'approbation des nouveaux statuts ([consultable à ce lien](#)).

Les modifications principales sont les suivantes :

- L'objet (article 2) ;
- L'adresse (ajout du numéro et nom de route) (article 3) ;
- Précision sur l'Assemblée Générale Ordinaire (article 10) ;
- Modification du terme Assemblée Générale à majorité particulière en Assemblée Générale Extraordinaire (article 11) ;
- Précision sur l'Assemblée Générale Extraordinaire (article 11).

La résolution suivante sera mise aux votes :

L'Assemblée Générale à majorité particulière, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts, approuve l'ensemble des articles.

Le quorum ne sera probablement pas atteint, c'est pourquoi nous convoquons une deuxième Assemblée Générale à majorité particulière.

## **VII - Assemblée Générale à majorité particulière n°2 du lundi 29 décembre 2025 à 19h20**

L'ordre du jour unique, sera l'approbation des nouveaux statuts ([consultable à ce lien](#)).

La résolution suivante sera mise aux votes :

L'Assemblée Générale à majorité particulière, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts, approuve l'ensemble des articles.